

COMITÉ DE DISCIPLINE RELIGIEUSE : TRANSCRIPTION

INTRODUCTION

Frère Messe :

Nous allons tout d'abord nous présenter.

Frère Yann :

J'ai grandi dans une famille de Témoins de Jéhovah et me suis fait baptiser en 2000. J'ai été nommé à la fonction d'ancien en 2010. Mon parcours théocratique m'a amené à faire partie de nombreuses assemblées et j'ai déjà participé et dirigé des comités d'anciens. J'ai eu la joie de servir dans les constructions, tout d'abord en France, puis à l'international. J'ai aussi servi comme bethéelite dans 3 filiales différentes ce qui m'a permis de rencontrer certains membres du collège central.

Frère Serge :

Je suis Témoin de Jéhovah depuis 1992 et j'ai été nommé ancien en 2005. J'ai dirigé moi aussi des comités de discipline religieuse, en sigle des CDR. Ce sont les réunions durant lesquelles l'on traite des problèmes liés aux péchés graves commis par certains membres de l'assemblée de façon volontaire, délibérée et souvent répétée. Cela exige donc une attention particulière en vue de pouvoir aider la personne. Ce qui se termine souvent avec cet objectif là. J'ai aussi servi comme pionnier permanent de nombreuses années dans les pays ou territoires où notre œuvre chrétienne d'évangélisation est interdite officiellement. Ce qui m'a conduit à collaborer de très près avec des surveillants de circonscription que j'accompagnais sur des missions parfois risquées, en vue d'aider des frères isolés ou en danger.

Frère Messe :

J'ai été baptisé en 1985 et j'ai été nommé ancien en 1998, j'ai eu l'occasion de diriger des comités de discipline religieuse.

Nous commencerons cette réunion par une prière, Serge, tu veux bien la prononcer ?

Frère Serge :

Oui, prions Jéhovah.

Souverain Seigneur Jéhovah, nous te louons, te remercions pour nous avoir donné l'occasion de nous réunir ici en comité de discipline religieuse, en vue de pouvoir parler de ta parole et surtout de rendre la justice telle qu'établie par les Écrits. Souverain Seigneur Jéhovah, que ton esprit saint nous dirige, nous accompagne afin que nous puissions dans l'esprit d'aider et de trouver l'harmonie et l'unité de l'Assemblée, nous accompagner de ton esprit saint et de la sagesse qui nous sera donnée afin de rendre ce qui est juste. En réalité, père, nous ne sommes que de simples instruments, c'est toi qui rend la justice. Puisses-tu la rendre en faveur de tes brebis, à la gloire de ton nom ! Tout cela au nom de Jésus Christ, notre Seigneur. Amen.

Frère Messe :

En tant qu'ancien nous avons suivi les instructions du livre "Prenez soin du troupeau de Dieu" sfl 12.1 :

“Quand ils apprennent qu'une faute grave a été commise, les anciens doivent agir sans tarder, afin de protéger l'assemblée et de venir en aide aux transgresseurs (Jude 4). Si les anciens négligeaient de traiter de telles affaires, cela pourrait freiner l'action de l'esprit saint de Jéhovah sur l'assemblée. Les anciens doivent tout d'abord s'assurer que la faute est établie et suffisamment grave pour justifier la formation d'un comité de discipline religieuse (voir 12:2-39 ; 15:11)

Depuis les faits qui se sont déroulés en 2021, quand le Collège central a poussé les Témoins de Jéhovah du monde entier à se faire vacciner et que cela a conduit à la mort de certains d'entre eux, nous avons écrit individuellement aux membres du Collège central pour les avertir. Nous avons mis du temps à réunir un comité d'au moins 3 anciens, tellement les anciens étaient dans la sidération et qu'il a fallu s'organiser en dehors de la direction du Collège central.

L'objectif de ce comité d'anciens et d'établir les péchés et d'aider les pécheurs à se repentir.

Avec bienveillance, nous avons marqué un temps pour observer avec patience si ces frères pouvaient par eux-mêmes se rendre compte de la gravité de leurs actions et changer de conduite. Mais hélas, chacune de leur nouvelle apparition démontrait manifestement que nos frères continuaient à aller dans la mauvaise direction sans songer à se repentir de leurs fautes.

Nous avons alors décidé de convoquer au mois de juin 2025 chaque frère concerné, par un courrier recommandé avec accusé de réception. Nous sommes donc certains qu'ils ont bien reçu ce courrier.

Nous déplorons qu'aucun d'entre eux n'ait fait l'effort d'honorer cette convocation qui portait sur les péchés suivants :

- Conduite indigne et effrontée (sfl 12.16),

- Mensonge malveillant et intentionnel, faux témoignage (sfl 12.22),
- Escroquerie (sfl 12.24),
- Homicide(sfl 12.38),
- Apostasie (sfl 12.39)

DISCUSSION ET RAPPELS DES FAITS

Frère Yann :

Nous rappelons que les frères du Collège central convoqués devant ce comité d'anciens sont uniquement ceux qui ont activement participé aux points d'actualités ayant eu lieu entre 2021 et 2022 sur jw.org. Les frères convoqués sont donc les suivants : David Splane, Kenneth Cook, Steven Lett, Geoffrey Jackson, Samuel Herd, Gerrit Lösch, Mark Sanderson, Anthony Morris III.

Nos chers frères, sont accusés d'avoir incité avec une insistance particulière l'ensemble des plus de 8 millions de Témoins de Jéhovah du monde plus les 13 millions de sympathisant à accepter une thérapie appelée communément "Vaccination COVID-19". Ce comité d'anciens s'est efforcé de rechercher les raisons qui ont motivé le Collège central dans leur décision de soutenir un traitement médical en particulier.

Le fait d'accepter ou non un traitement médical est une décision qui dépend du droit de chaque personne en fonction de son état de santé et de ses préférences. Un individu doit pouvoir consentir librement et sans aucune pression ou contrainte extérieure au traitement de son choix.

La position soutenue par le Collège central est donc en opposition avec la liberté chrétienne et constitue une sérieuse violation des principes bibliques notamment ceux de la lettre aux Romains au chapitre 14 et de la première lettre aux Corinthiens au chapitre 8.

En plus de l'aspect moral déjà évoqué, les discours tenus par les frères accusés et convoqués à ce comité constituent une violation claire des lois humaines liées à l'exercice de la liberté individuelle des frères et sœurs. (Par exemple la résolution 2361 adoptée le 28/1/2021 par le Conseil de l'Europe et qui stipule aux articles 7.3.1 et 7.3.2 que "la vaccination ne devra PAS être obligatoire et QUE PERSONNE NE DEVRA SUBIR DE PRESSIONS politiques, sociales ou autres, pour se faire vacciner, si il ou elle ne souhaite pas le faire personnellement...personne ne devra être victime de discrimination pour ne pas avoir été vacciné, en raison des risques potentiels pour la santé ou pour ne pas vouloir se faire vacciner") Puisqu'ils ont incité toute la communauté Témoins de Jéhovah à se faire injecter par ces produits médicaux expérimentaux, le pire a été atteint lorsque les conséquences inévitablement dramatiques se sont manifestées, c'est-à-dire des effets indésirables conduisant à des maladies et des fatalités mortelles. Cela a eu lieu à un moment où beaucoup de compagnons ne voulaient pas se faire piquer.

Jusqu'à aujourd'hui en 2025, nos frères encore membres du Collège central CONTINUENT d'inciter à ces prises d'injections. Le contenu de nos publications comme Examinons les Ecritures chaque jour, La Tour de Garde ou de nos réunions en 2025 le démontre.

Par exemple, lors de la réunion Vie Chrétienne et Ministère de la semaine du 3 au 9 mars 2025 sous le thème : Montrons notre confiance dans l'organisation de Jéhovah (Point actualité n°9/2021 du Collège central) nous isolons 2 citations de l'exposé de frère David Splane :

« Est-ce que je suis convaincu que Jéhovah rend ses serviteurs perspicaces pour qu'ils restent dans le pays des vivants comme dit le psaume? » Extrait 04:28 - 04:37

« Jéhovah permettrait-ils que le Collège central et ses assistants, les missionnaires, l'immense majorité des bethémites et d'autres serviteurs à plein temps suivent des mesures de protections ou reçoivent un vaccin si c'était dangereux pour eux ? » Extrait 04:45 - 05:01

Frère Serge :

Au regard de la gravité des faits et de leurs conséquences sur la santé des frères, sur leurs vies et que du fait cela, il y a eu également l'unité chrétienne qui s'est brisée au sein des nombreuses assemblées dans le monde. De nombreux frères et sœurs se sont ainsi retrouvés divisés, ostracisés, excommuniés, vilipendés et mis de côté. Leurs appels à l'aide, à l'écoute, à la réconciliation et à la recherche de la paix n'ont manifestement pas été entendus. Une telle attitude exprimée par ce Collège central semble loin de refléter la personnalité pleine d'Amour de notre Dieu Jéhovah et bon Berger Jésus-Christ.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres le comité qui a été formé a cherché notamment à savoir :

1. Auprès de frère Marc Sanderson : ([Point actualité n°4/2021 du Collège central](#)) extrait 03:30 - 03:40

Sur quelle source Biblique t'es-tu fondé pour déclarer que les Témoins de Jéhovah n'avaient AUCUNE objection religieuse contre la vaccination ? En mentionnant que 50% des frères du Béthel s'étaient fait injecter, pourquoi n'as-tu pas voulu garder une stricte neutralité en mentionnant expressément tout aussi bien les 50% autres qui n'ont pas voulu se faire vacciner?

2. Auprès de frère Steven Lett : ([Point actualité n° 8/2021 du Collège central \(2021\)](#)) extrait 03:30-03:40

Tu as mentionné « une équipe de frères » qui ont été délégués par le Collège central pour vérifier la fiabilité des vaccins ARNm qui ont été recommandés ensuite aux frères et sœurs dans le monde, le comité veut savoir :

Qui sont ces frères et de quel service relèvent-ils au sein du Béthel ou d'ailleurs ? Quelles sont leurs qualifications officielles pour être déclarés compétents en matière de santé publique pour laquelle ils ont été mandatés par le collège central ?

Des 98% des frères vaccinés aux seins des Béthels comment pourrions savoir en toute transparence combien l'ont été par volonté et conviction personnelle et combien l'ont été par contrainte ?

L'article paru sur notre site [JW.ORG](#) ayant pour thème : “Un chrétien peut-il accepter des traitements médicaux ?” posent deux questions lorsque le chrétien est appelé à choisir un traitement médical :

“1. Ai-je une idée claire du traitement qu'on me propose ? La Bible conseille de rechercher des informations sérieuses plutôt que de « croire tout ce qu'on dit » ([Proverbes 14:15](#), Jérusalem).

2. Devrais-je demander un deuxième ou un troisième avis médical ? Il peut être utile de consulter « beaucoup de conseillers », surtout si vous avez un grave problème de santé ([Proverbes 15:22](#), *Parole de Vie*). ”

Ceci fait partie des enseignements de sagesse que vous nous avez toujours transmis jusque là. Frère Lett, t'étais-tu assuré en ayant une idée claire de ce que tu proposais à tes frères avec cette vaccination ? Savais-tu que ces vaccins contenaient des cellules d'embryons des bébés humains avortés ? Qu'ils s'y trouvaient de la Luciferase ? Que La société Moderna parlait de ses vaccins non pas tant comme des produits médicaux mais plutôt comme des dispositifs électroniques de taille nanométrique ?

En recommandant aux frères et soeurs à plein temps de se faire injecter sous peine de ne plus recevoir des priviléges ou subir d'autres traitements injuste du genre, leurs laissiez-vous sincèrement l'opportunité de respecter le point 2 de cet article, à savoir, la recherche de plus d'une opinion avant de prendre ce produit médical totalement expérimental ?

Rendez-vous compte que vous leur faisiez violer le principe biblique contenu en Proverbes 15:22, également évoqué dans cet article ? ([Un chrétien peut-il accepter des traitements médicaux ? | Questions bibliques](#))

Est-ce que le comité peut avoir librement accès auprès de ces frères et sœurs et permettre à chacun d'eux de nous faire part de leurs témoignages via un e-mail qu'on peut mettre à leurs dispositions ? Quels ont été les faits que vous avez récoltés pour évoquer favorablement ces injections et recommander ces produits ? Pouvons-nous avoir accès aux contenus des documents que vous avez ainsi consultés ? Pouvons-nous savoir en détail auprès de quels services de l'État Américain ou organisation internationale avez-vous récolté ces informations ?

Extrait n°8/2021 Fr. Lett 03:24-03:32

Quand tu reconnais que le rapport des frères envoyés pour se renseigner sur ces vaccins n'est PAS UNE RÉFÉRENCE SCIENTIFIQUE, qu'est-ce que c'est alors ? Et pourquoi le Collège central présente aux 8 millions de Témoins de Jéhovah une étude NON-SCIENTIFIQUE à titre de modèle alors que la gravité de la situation exigeait de se tourner vers des études scientifiques les plus abouties ? Comment aurait réagi le Collège central si un frère ou une sœur vous avait recommandé de prendre un médicament sur base de ses propres observations et ses propres conclusions non scientifiques ? Lauriez-vous pris au sérieux ?

Avais-tu conscience qu'en demandant aux frères d'appliquer Romains chapitre 13, qui encourage les chrétiens à la soumission aux autorités gouvernementales de ce monde, tu leur demandais en réalité de se conformer aux politiques publiques de vaccinations forcées, qui dans beaucoup de pays étaient en réalité des lois illégales, car prises en violation de la constitution même du pays ?

Ces lois et règlements étaient dès le départ en contradiction avec des lois supérieures existantes et donc étaient déjà par nature conflictuelles, partant, illégitimes. Par exemple, le code déontologie médical prévoit pour le citoyen le DROIT au consentement LIBRE et ÉCLAIRÉ dans le choix du traitement médical. Ceci est en contradiction avec l'obligation vaccinale

Comment des lois illégitimes avec elles-mêmes ne peuvent-elles ne pas l'être avec celle de Dieu ?

Frère Messe :

Nous pouvons regarder un extrait du point actualité numéro 6 de 2021 présenté par frère Herd.

Extrait 00:43 - 00:50

Je vais maintenant m'adresser personnellement à frère Herd :

En affirmant devant les frères du monde entier que les vaccins anti Covid-19 avaient freiné la propagation de la maladie dans certaines régions du monde, n'étais-tu pas en train de dire un mensonge ? Sur quelles données t'appuyais-tu ? Peux-tu nous donner tes sources ?

Comment se fait-il que le 10 octobre 2022, Janine Small, alors présidente des marchés internationaux développés chez Pfizer a

affirmé devant le Parlement européen qu'aucun test d'efficacité contre la transmission du virus n'avait été effectué ?

Si aucun test n'avait été effectué par le fabricant lui-même, comment pouvais-tu dire qu'il freinait la propagation ? Te serais-tu fait l'écho d'une désinformation ?

Le sfl 12.22 dit ceci :

Mensonge malveillant et intentionnel, faux témoignage (Prov. 6:16, 19 ; Col. 3:9 ; Rév. 22:15 ; it-2 p. 254-255). Tout mensonge est condamnable ; cependant, seuls les mensonges fréquents, malveillants et intentionnels nécessitent la formation d'un comité de discipline religieuse. Un mensonge "malveillant" est dit dans l'intention de nuire ; il est motivé par la rancune ou par l'hostilité. Les mensonges qui relèvent d'un comité de discipline religieuse ne sont pas de simples exagérations des faits, ni des déclarations trompeuses sur des sujets sans grande importance et aux conséquences relativement limitées ; il ne s'agit pas non plus de mensonges qu'un chrétien a prononcés sous la pression des événements ou parce qu'il a momentanément cédé à la crainte de l'homme (Mat. 26:69-75).

On peut lire Proverbes 6:16 et 19 :

« Il y a six choses haïes par Jéhovah, oui, sept choses qu'il déteste : un faux témoin qui ment comme il respire, et quiconque sème des disputes entre frères »

De toute évidence tu as menti comme tu respirais c'est à dire tout naturellement sans être gêné et les conséquences de ce mensonge ont amené des disputes entre frères. Des frères se sont mis à critiquer les autres, certains n'acceptaient pas de recevoir chez eux d'autres frères. Certains ont été blessés, d'autres sont morts.

Écoutons la suite de la vidéo :

Extrait 00:50 - 00:58

En disant que le Collège central fait tout ce qu'il peut pour mettre des vaccins à la disposition des bethelites, penses-tu que tu restais neutre ?

Tu venais de dire un mensonge, que le vaccin était efficace alors qu'il ne l'était pas, et maintenant tu dis aux sujet des bethelites « s'ils le désirent », comme pour faire croire que tu les laisses libres.

Mais comment veux-tu qu'ils fassent leur choix en leur âme et conscience si tu leur mens juste avant ?

Le sfl 12.16 dit ceci :

Conduite indigne et effrontée (2 Cor. 12:21 ; Gal. 5:19 ; Eph. 4:19 ; Ivs p. 249). Le mot grec traduit par “conduite indigne et effrontée” est asélgéïa. [...] L’expression [...] désigne des actes qui reflètent un état d’esprit marqué par l’irrespect, le dédain, voire le mépris pour les normes morales de Dieu, ses lois et son autorité. [...]

Tu ne respectes pas les bethelites parce que tu les forces de façon détournée et sans honte à accepter un produit que certains n'auraient jamais pris autrement. Donc tu as vraiment fait preuve d'une conduite indigne et effrontée.

On peut lire Ephésiens 4:19 :

« **Ayant perdu tout sens moral**, ils se sont livrés à une conduite indigne et effrontée pour pratiquer avec avidité toutes sortes d’impuretés. »

Oui, frère Herd, tu as perdu ton sens moral, chaque chrétien est libre de choisir la façon dont il se soigne (« chacun portera sa propre charge »). Et cela a amené à toutes sortes d’impuretés : il n'y a qu'à voir les témoignages des frères et soeurs du monde

entier, blessés psychologiquement ou physiquement pour s'en rendre compte.

J'en cite un parmi tant d'autres, voici ce que disait un de nos frères de 78 ans, baptisé il y a 55 ans et qui habite en Caroline du Nord aux États-Unis, le 21 juin 2024 :

Nous regardons nos frères souffrir à cause du vaccin. Notre famille n'a eu aucun effet indésirable du vaccin parce que nous ne l'avons pas pris, mais nous avons dû voir nos amis mourir de crises cardiaques, d'accidents vasculaires cérébraux, de myocardites, de turbo cancers. La liste des effets indésirables est trop longue pour être énumérée. Il ne fait aucun doute que le Collège central est responsable d'une dette de sang devant notre grand Créateur, Jéhovah Dieu. Rappelez-vous les paroles de Paul à la congrégation de Thessalonique : "l'apostasie doit venir en premier avant le retour du Christ", frères, sœurs, nous y sommes. Méfiez-vous de tout autre recommandation qui sort de leur bouche. Notre famille a été mise à l'écart à cause de notre position sur le vaccin.

Il s'agit du témoignage de notre frère ! Fidèle depuis 55 ans ! Et il n'est pas le seul, il y en a des dizaines comme celui-là !

Nous pouvons regarder un extrait du point actualité numéro 7 de 2021 présenté par frère Lösch :

Extrait 9:15 - 11:44

Je vais maintenant m'adresser personnellement à frère Lösch :

Frère Lösch, tu as pris l'exemple de Naamân dans l'objectif de nous convaincre qu'il est bon pour nous de prendre le vaccin anti Covid-19, qui devait nous guérir et nous faire retrouver la chair d'un petit garçon.

Penses-tu que la soeur de mon groupe de prédication, pionnière permanente, qui t'a fait confiance plutôt que de suivre sa conscience qui lui disait que ce produit n'était pas bon pour elle, et qui a souffert d'une maladie rare après chaque dose de vaccin pour enfin mourir après sa dernière dose, t'est reconnaissante ?

Que dis-tu à sa famille maintenant ?

Le sfl 12.24 dit ceci :

Escroquerie, calomnie (Lév. 19:16 ; Mat. 18:15-17 ; w97 15/3 p. 17-22 ; it-1 p. 282-284 ; it-2 p. 1017 ; od chap. 14 § 13-20 ; lvs 2p. 163). Escroquer, c'est tromper volontairement, utiliser une ruse ou déformer la vérité, pour inciter quelqu'un à se défaire d'un bien précieux qui lui appartient ou à renoncer à quelque chose à quoi il a légalement droit. [...]

Tu as déformé la vérité en incitant les 8 millions de Témoins de Jéhovah du monde entier à prendre un produit qui allait conduire à la mort pour une partie d'entre eux. C'est de l'escroquerie. Tu as volé la santé de tes frères et sœurs. De plus tu l'as fait en bande organisée avec tous les autres membres du Collège central.

Le sfl 12.38 dit ceci :

Homicide. On n'est pas coupable d'avoir versé le sang uniquement quand on tue volontairement quelqu'un ; on pourrait aussi être coupable d'avoir versé le sang si on provoquait la mort de quelqu'un par négligence [...]

Est-ce que tu l'as fait par négligence, nous l'espérons !

Mais, ta négligence dans le fait de ne pas suivre les principes chrétiens contenus par exemple dans la Tour de Garde du 15

septembre 2015 aux pages 8 à 12 te rend coupable d'avoir versé le sang en provoquant la mort de tes frères et sœurs.

Voici ce que dit la Tour de Garde :

“Ni un bureau de la filiale ni les anciens d'une congrégation ne sont habilités à dicter à un Témoin quelle décision prendre en matière de soins médicaux, même si ce dernier demande ce qu'il doit faire (Gal. 6:5). [...]”

Donc tu as enfreint un principe que vous aviez vous-même donné quelques années auparavant.

C'est un péché grave. Tu as du sang sur les mains.

Frère Yann :

Nous pouvons regarder deux extraits du point actualité n°9 du Collège central 2021 présenté par frère Splane :

Extrait 00:56 - 01:45

“Bon, on sait qu'il se soucie de notre bien-être spirituel. Mais qu'en est-il de notre bien-être physique, notre santé ? Est-ce qu'il s'en soucie ? Et dans ce cas là, comment s'y prend-il pour nous donner de bons conseils même dans ce domaine ? Pour répondre, réfléchissons à la promesse que Jéhovah fait en Psaume 32:8. On connaît ce verset, mais on va l'analyser sous un angle particulier. Donc Psaume 32:8. On lit : "Je, c'est Jéhovah qui parle, je te rendrai perspicace et t'enseignerai le chemin où tu dois aller. Je veux te conseiller, l'œil sur toi."”²

Extrait 03:24 - 03:34

“Mais nous, grâce à l’organisation de Jéhovah, nous avons reçu des instructions claires dès le début. Et on remercie Jéhovah pour ça.”

Je m’adresse à présent directement à toi frère Splane :

Tu cites le Psaume 32:8 et mentionne que Jéhovah nous montre « le chemin où nous devons aller ». Puis tu donnes l’exemple des mesures de protection de la loi mosaïque. Bien sûr, Jéhovah a inspiré Moïse pour écrire ces conseils. Ils ont été inspirés par Dieu et transmis par un ange. Cependant, les conseils du Collège central sont-ils inspirés et transmis par un ange ?

La question se pose puisque tu affirmes que Jéhovah agit de la même manière que par le passé et nous donne des instructions sanitaires et salutaires grâce à son organisation.

En comparant les conseils du Collège central à ceux de Dieu et transmis par un ange, tu insinues que vous avez vous huit une direction divine particulière. Pourrait-on savoir quelle est cette direction ?

Le raisonnement que tu construis est clairement faux et contraire à ce que nous croyons et disons dans nos publications.

Prenons par exemple la Tour de Garde de février 2017 page 26 paragraphe 12 (w17.02 p.26 §12)

“Le Collège central n’est ni inspiré ni infaillible. Il peut donc se tromper sur des questions doctrinales ou d’organisation. [...] Bien sûr, Jésus ne nous a pas dit que son esclave fidèle produirait une nourriture spirituelle parfaite.”

Pourquoi ne fais-tu pas preuve de modestie en rappelant cette information ?

Aussi, pourquoi ne pas rappeler l'histoire et expliquer que jusqu'aux années 1930, l'Esclave fidèle et avisé était antivax ?

Affirmes-tu que la valeur des conseils du Collège central est équivalente à celle de Moïse ?

Parce que si la direction du Collège centrale est divine, nous devrions tous nous réjouir de celle-ci et en profiter pour rester 'au pays des vivants' n'est-ce pas ?

Pourtant, David, considère les propos collectés le 21 février 2024 d'un compagnon de 49 ans, qui habite à Helena aux États-Unis :

Entièrement vacciné, a contracté le COVID et est décédé

Au début, ma tante et mon oncle étaient contre le vaccin. Mais après des pressions constantes de la part du collège central, ils ont pensé, comme cela était sous-entendu, qu'ils ne l'auraient pas recommandé, s'ils n'étaient pas sûrs.

Ils ont donc tous deux reçu 2 doses. Ils ont donc tous les deux attrapé le Covid-19. Mon oncle a pris de l'ivermectine et a présenté des symptômes très légers. Ma tante a refusé de prendre de l'ivermectine. Elle avait du mal à respirer, elle a fini à l'hôpital, a reçu du Remdesivir et est décédée dans les 10 heures qui ont suivi.

Six mois plus tard, mon oncle a eu une grave crise cardiaque, on lui a posé 4 stents et un stimulateur cardiaque. Il regrette profondément qu'ils se soient fait vacciner et ne comprend pas pourquoi l'organisation l'a recommandé.

Que ressens-tu dans ton cœur lorsque tu entends de tels témoignages ?

Quand tu affirmes que Dieu désire que son peuple 'reste au pays des vivants', et qu'en même temps tu déclares que « Dieu ne

permettrait pas que nous prenions des vaccins Covid qui peuvent nous nuire » ...

Comment maintenant expliques-tu que des frères et sœurs sont tout de même morts de ce vaccin ?

Que ressens-tu pour ceux qui sont blessés et handicapés suite à ce vaccin ou de ceux qui ont contracté des maladies auto-immunes, des turbos cancers, des saignements, des paralysies, des troubles nerveux, des maladies cardiovasculaires, des amputations et autres calamités causées par ces injections ?

Comprends-tu qu'en plaçant tes paroles à la hauteur de celles inspirées de Jéhovah tu pèches contre lui par blasphème ?

Tu places la volonté de la déesse grecque de la médecine Hygie à la place de la volonté de Jéhovah.

Et en utilisant ta figure d'autorité morale tu deviens coupable d'homicide contre tes propres frères ?

Tu utilises Moïse dans ton discours donc j'utiliserai aussi ce même prophète pour te reprendre.

Exode 20:7 :

“ Tu ne dois pas utiliser le nom de Jéhovah ton Dieu de manière indigne, car Jéhovah ne laissera pas impuni celui qui utilisera son nom de manière indigne. ”

Exode 20:13 :

“ Tu ne dois pas assassiner. ”

Vous huit avez fait usage de manière inappropriée du nom de Dieu pour pousser les amis à faire ce que vous vouliez, c'est-à-dire accepter une technologie pharmaceutique circulant et fonctionnant dans leur corps.

Tu as tourné le dos au Créateur en plaçant ta confiance dans les hommes plutôt qu'au Créateur lui-même.

C'est l'idée de Psaumes 146:3 :

“ Ne mettez pas votre confiance dans les princes, ni dans un fils d'homme, qui est incapable de sauver. ”

C'est aussi l'idée de Jérémie 17:5:

“ Voici ce que dit Jéhovah : « Maudit est l'homme qui fait confiance à de simples humains, qui compte sur la force humaine et dont le cœur se détourne de Jéhovah. ”

En rendant ainsi le Créateur du corps humain partie soutenant ces produits expérimentaux, ne crois-tu pas qu'aux résultats des souffrances que ces vaccins provoquent, que les gens en viennent à blâmer Dieu comme responsable direct de leurs malheurs ? Comment pourrait-il concilier ceci avec l'enseignement disant que Dieu ne cause pas les souffrances aux humains ?

Le livre *Prenez soin du troupeaux de Dieu* sfl 12.39 dit ceci :

Apostasie. L'apostasie consiste à s'éloigner du vrai culte, à déserter, à passer à l'ennemi, à se rebeller, à abandonner.

Tu as abandonné les enseignements fondamentaux des Écritures pour promouvoir tes idées personnelles, et pire, tu les as habilement taillées pour les attribuer à Jéhovah. En ignorant les enseignements bibliques et en refusant obstinément la correction, tu te trouves dans ce que la Bible appelle l'apostasie.

Le livre *Prenez soin du troupeaux de Dieu* sfl 12.39 sous l'entrée Apostasie dit encore :

3) Répandre volontairement des enseignements contraires à la vérité biblique (2 Jean 7, 9, 10 ; Ivs p. 245 ; it-1 p. 139-140).

Si en toute sincérité quelqu'un doute de l'enseignement biblique des Témoins de Jéhovah, il faut lui venir en aide. On lui apportera une aide bienveillante (2 Tim. 2:16-19, 23-26 ; Jude 22, 23). Si un chrétien s'obstine à discuter de faux enseignements ou à les répandre volontairement, cela peut être de l'apostasie ou y mener. S'il ne réagit pas favorablement après une première et une seconde mise en garde, un comité de discipline religieuse devra être formé (Tite 3:10, 11 ; w86 1/4 p. 30-31).

Tu participes à "répandre volontairement des enseignements contraires à la vérité biblique" et 't'obstine à discuter de faux enseignements ou à les répandre volontairement'.

Combien de mises en garde as-tu reçues ? Seulement une ou deux ? Plutôt des centaines ou même des milliers. Les as-tu considérées ?

Le comité comprend que non puisque jusqu'à ce jour tu ne t'es pas retourné.

Tu es donc un blasphémateur, un rebelle et un opposant aux yeux de Dieu, en bref un apostat.

De plus tes conseils ont été la cause de maladies et de morts parmi notre peuple. Tu es coupable d'homicide.

Nous pouvons regarder un extrait du point actualité n°10 du Collège central 2021 présenté par frère Morris :

Extrait 00:49 - 03:28

Je me tourne à présent vers toi frère Anthony Morris :

Jusqu'au point d'actualité n°9 de 2021, le Collège central n'avait jamais recommandé directement de se faire vacciner, mais le faisait de manière indirecte et sournoise. Mais toi Anthony, tu utilises la méthode directe en disant : "et si possible se faire vacciner".

Que signifie ce "si possible" ? Selon les chiffres mondiaux de 99% de la famille du Béthel vaccinée et de plus de 95% de serviteurs spéciaux non Béthélites, on le comprend facilement. Ces chiffres rendraient jaloux le régime soviétique, et pourtant le Collège central s'en déclare "heureux". Ils montrent que la volonté partagée par vous huit est que l'écrasante majorité des Témoins de Jéhovah accepte cette unique forme de traitement dont vous faites la promotion.

Pourquoi choisis-tu de mentionner, entre autres "précautions qui ont fait leurs preuves" les vaccins mais pas les autres solutions comme l'ivermectine, l'hydroxychloroquine ou simplement le rôle du système immunitaire ?

De nombreux frères et sœurs se sont posé des questions sur vos réelles motivations. Et ceci est tout naturel.

Y avait-il eu une pression ou une incitation quelconque exercée sur certains membres du Collège central ou sur toi-même pour tenir ce genre de propos ? Si oui, peux-tu nous en faire part ? Si non, comment peux-tu expliquer aujourd'hui aux Témoins de Jéhovah cette insistance plus que choquante à faire violer à certains la loi de leur conscience, à ces frères qui ne voulaient pas de ce traitement médical encore en pleine phase de test ?

Je te propose de revisiter notre histoire moderne car elle peut te conduire à la justice.

En faisant l'historique de la question de la vaccination dans les publications, on trouve :

1921 "Barbare et diabolique"
1924 "Pas une institution heureuse"
1929 "Un crime, un outrage, un délire, une pollution"
1931 "Invention diabolique pour souiller l'humanité"
1952 "Question de conscience"

Ceci suscite des interrogations :

Jéhovah a-t-il incité l'Esclave fidèle et avisé à décréter que les vaccinations étaient contraires au christianisme pendant 31 ans, pour ensuite les déclarer acceptables ? Pour ceux qui parmi nous sont habitués à admettre sans réfléchir tout ce qui vient de l'organisation comme une nourriture provenant directement de Jéhovah, cela a forcément entraîné des pertes en vies humaines.

Qui porte la responsabilité des décès ?

Les victimes en premier lieu et toi aussi Anthony puisque en tant que frère en vue, tu as favorisé une thérapeutique en particulier à savoir la vaccination.

Lorsque tu parles de la Bulgarie en pointant du doigt la position de chefs religieux, pourquoi ne rappelles-tu pas notre propre histoire concernant la question vaccinale ? L'Esclave fidèle et avisé disait lui aussi la même chose !

Voici ce qu'a dit l'Age d'or (anglais) du 4 février 1931 qui consacre 10 pages sur le sujet : "Pourquoi la vaccination n'est pas pour les Chrétiens." À la page 295 on trouve ceci :

" De toutes les inventions qui ont été imposées à l'humanité pour la souiller, la plus subtilement **diabolique** est celle de la **vaccination.**"

Tu t'es présomptueusement comporté à la manière exprimée par Jésus en Luc 6:41 :

“ Pourquoi regardes-tu la paille qui est dans l’œil de ton frère, mais ne remarques-tu pas la poutre qui est dans ton œil à toi ? ”

La publicité positive que tu fais pour la vaccination motivent beaucoup de compagnons à suivre ta conscience et à finalement accepter cette forme de traitement médical.

Qu'est-ce qui t'empêche de rester neutre concernant les questions de santé ?

Est-ce que Jésus t'a demandé de faire de la réclame pour Big Pharma ?

Est-ce que Jésus t'a demandé de chercher à remplacer la conscience de chacun ?

Comment prétendre que tu restes neutre en donnant ces deux exemples utilisé dans ton discours, à savoir :

- a) Celui de la soeur et de son mari indécis et qui a finalement choisis la solution préconisée par la conscience du Collège central, à savoir, la vaccination ;
- b) Celui des sœurs de Bulgarie qui ont été “bénies” en obtenant du travail, parce qu’elles aussi avaient suivi les sages recommandations des points d’actualité du Collège central en se faisant injecter.

On savait que ce produit vaccinal était dangereux, car en pleine phase expérimentale.

Pourquoi ne parles-tu pas du principe de précaution pour ce qui est nouveau et qui touche au caractère sacré de la vie ?

Pourquoi ne tournes-tu pas le regard des compagnons vers le Créateur du merveilleux corps humain doté d'un système immunitaire prodigieux ? As-tu perdu confiance dans la technologie divine ?

Du fait de mon implication dans les constructions, voici la réflexion suivante :

Avant d'entreprendre des travaux, nous devons préparer une analyse des risques. Ma question est donc : As-tu préparé une analyse des risques avant de soutenir la vaccination ? Avant de t'engager dans ce soutien vaccinal, savais-tu ce que contenait les fioles ? Savais-tu que l'on y trouve de l'oxyde de graphène ? Connaissais-tu les propriétés électromagnétiques de cet élément ? Avaïs-tu pensé à l'influence à long terme sur le sang, les organes et la vie humaine ? Si sur un chantier ou dans les activités normales d'un lieu dédié à Jéhovah intervient un incident, un presque accident ou un accident, nous devons remplir un rapport. As-tu "remplis" ou lu ce genre de rapport ?

En tout cas, les filiales et le Collège central ont reçu de nombreux témoignages rapportant des effets néfastes des "vaccins anti-COVID" mais n'en tenaient pas compte, bien au contraire.

Illustrons avec le témoignage d'Abdias (01:59):

Je m'appelle Abdias, je suis Témoin de Jéhovah et je suis actif depuis 25 ans et jusqu'à ce jour, j'ai servi comme ancien et pionnier permanent durant de nombreuses années. Si aujourd'hui je témoigne sous anonymat, c'est simplement à cause de la crainte morbide qu'inspirent parfois les autorités au sein de l'organisation des Témoins de Jéhovah. Il me paraît en effet risible de ne pas pouvoir dire la pure vérité au sein d'une organisation qui se fait appeler « la vérité ». Je peux témoigner que durant la crise COVID, des tensions et divisions sont apparues au sein de mon assemblée. Certains se permettant, par Zoom, d'invectiver les frères et sœurs qui étaient réticents à la vaccination, les enjoignant à obéir à l'organisation et se faire vacciner. Je peux également témoigner d'une sœur de ma congrégation d'environ 35 ans qui ne voulait absolument pas se faire vacciner, mais qui, suite aux multiples pressions de l'organisation, discours, communications et puis le discours d'un ancien, encourageant à l'obéissance et à la vaccination (cela a été la goutte qui a fait déborder le vase), a finalement fini par céder et s'est faite vacciner. Rapidement, tout son corps s'est mis à dysfonctionner. Elle a dû payer l'équivalent de 5 ou 6 mois de salaire, et voyager dans le pays voisin pour se faire faire quantité d'examens médicaux. Je sais que les docteurs ont eu beaucoup de mal à comprendre ce qu'il lui arrivait. Ils ont semble-t-il fini par la stabiliser mais aujourd'hui je ne sais pas ce qu'il en est de sa santé. Elle regrette bien évidemment profondément d'avoir cédé à la pression de l'organisation et des anciens. Quand j'ai expliqué à l'ancien, que c'était suite à son discours que cette sœur s'était faite vacciner, il m'a répondu que ça lui était égal, que Jéhovah ne pouvait rien lui reprocher parce qu'il n'avait fait qu'obéir aux instructions de son organisation. Je peux également témoigner du fait que des anciens se sont entretenus avec moi par Zoom durant la période COVID pour me menacer de me noter si je continuais à encourager mes frères et sœurs à la prudence avant de se faire vacciner, leurs faisant connaître les craintes de certaines hautes autorités médicales qui mettaient en avant la possible dangerosité des vaccins COVID et les éventuels

futures effets secondaires.

Je te rappelle la réflexion de Proverbes 14:12 :

” Il existe un chemin que l'homme s'imagine être le bon, mais finalement, c'est à la mort qu'il mène. ”

Aussi considère Ecclésiaste 7:29 :

” J'ai seulement découvert ceci : le vrai Dieu a fait les humains droits, mais eux ont suivi leurs propres plans. ”

Malheureusement, tu suis tes “propres plans” en prenant position en faveur de produits technologiques promus par des sociétés pharmaceutiques à la réputation douteuse au lieu de garder tes distances. Tu devrais pourtant savoir que ce n'est pas ta place.

Le comité aimerait savoir si tu avais repris contact avec ces sœurs de Bulgarie en 2025 pour savoir comment avançait « la bénédiction » dont tu as fait allusion dans ton discours.

Cette bénédiction vaccinale leur a permis de trouver un travail, mais leur permet-elle de garder une bonne santé physique jusqu'à aujourd'hui ?

Sont-elles toujours au “pays des vivants” comme le dit frère Splane ?

Te soucis-tu réellement d'elles, ou as-tu donné cette histoire pour créer plus d'attrait à la vaccination ?

Tu dis aussi sans aucune gène qu'un bon témoignage a été donné dans cette circonstance ! C'est totalement faux ! Un bon témoignage consiste à respecter les normes bibliques et à ne pas se lancer dans des controverses du monde, malgré la pression ou les difficultés.

Ton attitude t'a rendu clairement coupable de conduite indigne et effrontée. Tu es aussi coupable d'homicide.

Le sfl 12.16 dit ceci :

Conduite indigne et effrontée (2 Cor. 12:21 ; Gal. 5:19 ; Eph. 4:19 ; lvs p. 249). Le mot grec traduit par “conduite indigne et effrontée” est *asélgéia*. [...] L’expression [...] désigne des actes qui reflètent un état d’esprit marqué par l’irrespect, le dédain, voire le mépris pour les normes morales de Dieu, ses lois et son autorité. [...]

Frère Morris, à cause de ta position pro-vaccinale, les propos et les actions ainsi que l'état d'esprit qui sont mis en vedette montrent que tu n'as malheureusement pas beaucoup d'amour, de considération, de sympathie et de compassion pour ceux qui souffrent dans leur chair, leur conscience et pour ceux qui ont un avis différent. Ton discours ne tient pas compte de la liberté de conscience chrétienne exprimée notamment dans la lettre aux Romains au chapitre 14 et de la première lettre aux Corinthiens au chapitre 8.

Enfin, sur un autre plan, le comité aimerait savoir si tu peux partager les vrais raisons de ton départ, au nom de la Vérité censée caractérisée l'organisation qui porte le nom de Jéhovah. En effet, la Bible nous apprend beaucoup sur la cause du mécontentement de Dieu vis à vis de ses serviteurs que ce soit des prophètes, des juges, des rois ou des apôtres.

Quel est la cause du mécontentement de Dieu à ton égard ? Est-ce en rapport avec la gestion de la crise COVID ? Est-ce autre chose ?

CONCLUSION

Frère Serge :

Au regard de ce qui précède et vu qu'aucun membre du Collège central cité et dûment convoqué n'a accepté de se présenter devant le comité de discipline religieuse formé pour essayer de rétablir les faits, pour poser les bases du retour au dialogue entre les membres désunis de l'assemblée mondiale des Témoins de Jéhovah, et pour rétablir la vérité et rendre justice aux victimes dans un esprit de miséricorde et de pardon, le comité conclut ce qui suit :

1. Qu'au regard de la parole de Dieu (1 Corinthiens 8), les frères ayant participés à ces points d'actualités ont violé les principes bibliques relatifs à la liberté individuelle de chacun au traitement médical de son choix basé sur la conscience personnelle ;
2. Que cette incitation à la violation des principes bibliques s'est faite par des mécanismes sournois et directs, par des discours habilement construits et des versets bibliques sortis de leurs contextes comme Romains chapitre 13 ou l'exemple de Naamân appliqué hors contexte ;
3. Que la violation de la conscience des frères et sœurs a été établie, via, par exemple, les contenus des courriers aux anciens du 19 décembre 2022, qui excluait injustement les frères non-vaccinés de prendre part aux écoles de formations et la lettre aux serviteurs à plein temps du 6 Août 2021, dans laquelle le collège central a imposé sa « vue, sa position et sa connaissance personnelle » en encourageant la prise du vaccin expérimental alors même que beaucoup des frères ne voulaient pas prendre ce produit ;

4. De ce fait, les frères du Collège central ont péché contre nos frères et cela constituent un péché contre Christ d'après 1 Corinthiens 8 : 11, 12 qui déclare, je cite : « ainsi, par ta connaissance, l'homme qui est faible ira à sa perte, ton frère pour qui Christ est mort. Lorsque vous péchez contre vos frères de cette façon et que vous blessez leur conscience faible, vous péchez contre Christ ».
5. Que la responsabilité les effets néfastes des injections (décès, maladies, souffrances physiques, mentales, émotionnelles, psychiques, détresses sociales, désunions dans les assemblées, etc.), sur les frères et sœurs qui l'ont pris sous la contrainte du Collège central repose sur ce Collège central, qui a été à l'initiative de cette incitation parfois assortie de menaces de sanctions pour quiconque refuserait les injections covid (voir les lettres aux serviteurs à plein temps paragraphe 4 qui prévoit de priver aux frères non-vaccinés l'accès à des priviléges de services) ;
6. Que les membres faisant parti de ce Collège central ont manifestement péché contre Dieu et contre leurs frères sans chercher publiquement à s'excuser, à demander le pardon dont ils ont besoin ni même fait preuve de la moindre repentance face à leurs nombreux péchés et ce, de façon répétée et en toute connaissance de cause.

Le comité conclut :

- Que les membres actuels de ce Collège central basé à Warwick aux États-Unis d'Amérique, cités au regard de leurs noms par ce comité, à savoir : David Splane, Kenneth Cook, Stephen Lett, Geoffrey Jackson, Samuel Herd, Gerrit Lösch, Mark Sanderson, Anthony Morris III, ne sont plus bibliquement qualifié pour exercer les fonctions d'anciens ni de berger du troupeau de Dieu.

- Que les membres actuels de ce Collège central basé à Warwick aux États-Unis d'Amérique, cités au regard de leurs noms par ce comité, à savoir : Messieurs David Splane, Kenneth Cook, Stephen Lett, Geoffrey Jackson, Samuel Herd, Gerrit Lösch, Mark Sanderson, Anthony Morris III, ne sont plus Témoins de Jéhovah.

Un délai d'un mois leur est accordé pour contester la présente décision ou pour interjeter appel.

Et que ces frères membre du collège central basé à Warwick n'ayant pas voulu écouter leurs frères qui ont écrits des centaines de courriers, ni ce comité les appelant au dialogue, à la raison et au repentir afin de consolider la paix, mais ont refusé d'écouter leurs frères et donc conformément aux paroles de Notre Seigneur Jésus-Christ en Matthieu 18 : 15-17 qui déclare au verset 17 notamment :

« *S'il ne les écoute pas, parle à l'assemblée, et s'ils n'écoutent pas l'assemblée, considère-le comme un homme des nations ou comme un collecteur d'impôts* »

De ces paroles de Jésus, le comité prend donc acte et sur cette base rendra public ce rapport à l'assemblée des frères et sœurs dans le monde, par tous les canaux sociaux disponibles.

Frère Messe :

Si nous sommes tous d'accord avec cette conclusion, ainsi prend fin cette audition du comité de discipline religieuse et si aucune autre remarque supplémentaire n'est apportée nous allons demander à frère Yann de conclure cette séance par une prière.

Frère Yann :

Notre Père céleste, nous sommes heureux d'avoir pu contribuer à notre bien petite mesure à la justice. Tu as créé les humains avec

différents sens spirituels et le sens de la justice est quelque chose d'important pour nous et nous essayons de faire de notre mieux pour pouvoir nous y conformer et pour pouvoir aider tous ceux qui sont autour de nous à appliquer cette justice dans leur vie. Malheureusement, ceux qui ont du pouvoir dans notre monde, sont très souvent récupérés par l'influence diabolique de Satan, pour arriver à faire sa volonté et notre contribution pour empêcher cela en essayant de raisonner les frères du Collège central par rapport à la gestion de la crise Covid au sein de l'Organisation, a alerté beaucoup de consciences parmi nos frères et soeurs, parmi nous-mêmes, et nous voyons qu'il y a un malaise qui doit être résolu. Ta bénédiction ne peut revenir que si l'on tient compte de la justice mais aussi de la miséricorde, c'est pour cela que nous laissons un certain temps à nos frères du Collège central pour pouvoir se reprendre, pour pouvoir revenir à la raison et sortir du piège du Diable. Bénis s'il te plaît, les efforts qui ont été faits dans ce comité, toutes les consciences qui travaillent pour faire connaître la vérité sur ce sujet, pour pouvoir alerter, pour pouvoir avertir, et pour pouvoir ainsi rester unis. Et c'est au nom de Jésus-Christ, notre sauveur que nous désirons te prier et te remercier. Amen